



CONSTRUISONS ENSEMBLE L'AVENIR DES OUTRE-MER



RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX

MENÉS AU SEIN DES ATELIERS A ORGANISER SOI-MÊME
RÉALISÉS PAR LA FDSEA EN FÉVRIER 2018

**« L'autosuffisance alimentaire par une
agriculture intégrée dans son
environnement. »**

**Construisons ensemble notre projet pour
manger local. »**

SYNTHÈSE DES TRAVAUX ANIMÉS PAR LA FDSEA
AU SEIN DE 3 ATELIERS



Compte Rendu des ateliers des assises des Outres Mer organisés par la FDSEA.

La FDSEA a organisé trois ateliers des assises sur le sujet suivant : « L'autosuffisance alimentaire par une agriculture intégrée dans son environnement. Construisons ensemble notre projet pour manger local ». Cet atelier, ouvert à tous les citoyens, s'est déroulé sur trois communes :

- Apatou pour l'Ouest : 13 participants, à la MFR
- Cacao pour l'Est : 18 participants, à la salle des fêtes
- Macouria pour le Centre Littoral : 26 participants - à la Chambre d'Agriculture

Le but de ces rencontres, où se sont retrouvés entre 15 et 30 personnes par séance, était de donner la parole à un public, majoritairement agricole, mais aussi composé de citoyens, gravitant ou non dans le secteur agricole : écouter les difficultés, les questions et surtout faire émerger des projets, tels étaient les objectifs.

Malgré des spécificités locales, il reste que le sujet de l'autosuffisance a suscité l'intérêt de tous et que les mêmes freins ont été identifiés sur l'ensemble du territoire. Partout, les agriculteurs ont souligné l'importance de développer un secteur productif et attractif pour améliorer le taux d'autosuffisance alimentaire.

Pour parvenir à des projets contribuant à atteindre l'autosuffisance alimentaire un certain nombre de leviers reste à activer, des propositions ont été faites en ce sens :

- Faciliter l'accès au foncier et penser un aménagement du territoire favorable au développement agricole : c'est le thème le plus récurrent, qui a suscité les plus vives discussions, car il a un impact direct sur la capacité à produire et surtout à pérenniser les exploitations. Il apparaît indispensable aux agriculteurs, dans l'optique de développer des projets pérennes, de « bloquer » des zones agricoles, et au besoin d'en créer en allant plus loin dans la forêt, pourvu qu'un accès soit assuré. La vocation de ces zones doit être garantie et un suivi doit être fait en ce sens. Les PLU sont l'outil à privilégier pour définir ces zones.

Les agriculteurs ont besoin d'avoir accès à des terrains dont la surface correspond à leur projet et cela en toute légalité, afin de rendre possible une vision de long terme. A Apatou les agriculteurs ont des difficultés à régulariser leur situation alors qu'ils occupent les mêmes terrains depuis plusieurs générations. A Cacao, la démographie augmente sans que le nombre de terrains constructibles ou agricoles ne suivent. Il en résulte une concentration de plusieurs familles dans une même maison et cultivant le même terrain qui fait en moyenne 2 ou 3 hectares. C'est un manque à gagner considérable en termes de quantité de production. Cela contraint par exemple à des périodes de rotations plus courtes, ce qui à terme, appauvrit la qualité des sols. Il faudrait permettre au bourg de s'étendre sur les terres agricoles autour et ouvrir de nouvelles surfaces agricoles plus nombreuses au-delà. La faiblesse des aménagements, notamment en termes de voirie, est également perçue comme un frein à la capacité de produire : A Cacao l'état de la Route des Champs rend extrêmement difficile l'accès aux terrains agricoles. Les agriculteurs sont contraints d'investir dans des matériels de transports (type quad) au détriment de l'investissement productif.

Certains terrains ne sont plus cultivés compte-tenu des difficultés d'accès. A Apatou les pistes forestières restent majoritaires ce qui ne facilite pas non plus l'accès aux parcelles. A Wayabo (Macouria), les agriculteurs n'arrivent pas à obtenir la viabilisation de la zone et ne possèdent toujours pas d'adresses postales.

- Former les professionnels du secteur agricole pour une agriculture économiquement et écologiquement performante :

o Former les agriculteurs :

▪ Sur les techniques de production :

Les agriculteurs sont aujourd'hui conscients de la nécessité d'une agriculture raisonnée : il y a, notamment à Cacao, une volonté de mettre en place une valorisation des sous-produits et des produits de la forêt. Les demandes de formation sur des techniques de production écologiquement viables sont fortes : économie d'intrants, fertilisation et lutte contre l'érosion – notamment dans l'ouest ou le modèle d'agriculture sur abattis est de moins en moins adapté à la production et à la démographie –, agriculture biologique....

Les demandes de formation sur les techniques de transformation sont également importantes.

▪ Sur la coopération :

Quels sont les avantages et inconvénients, comment planifier un projet à plusieurs...

▪ Sur les aspects de gestion et administratifs : comptabilité, montage de dossier... De plus, en amont de l'installation, il est essentiel de garantir une formation de qualité au sein du lycée agricole de Matiti, tant théorique que professionnel, notamment en améliorant les conditions d'accueil des apprentis et des stagiaires sur les exploitations.

Un manque de communication sur l'offre de formation a également été soulevé.

Former les techniciens :

Partout sur le territoire, il y a un très fort besoin d'accompagnement, notamment pour l'installation ou au sein des coopératives. Il faut une montée en compétences des techniciens et arriver à les garder sur le long terme pour éviter les effets négatifs d'un turnover trop important.

- Financer de façon adaptée les projets agricoles

Les porteurs de projet seraient plus à même de rassurer les banques sur la viabilité de leur projet s'ils avaient des garanties solides sur l'accès au foncier et sur un accompagnement de long terme et de qualité (plan de financement et formation). Cela dans le but de bénéficier de préfinancements, ce qui ne peut qu'avoir un impact positif sur les projets, notamment en simplifiant leur démarrage.

De leur côté, les banques devraient pouvoir présenter des produits adaptés au calendrier et aux risques liés à l'activité agricole.

- Adapter les législations au contexte Guyanais

o Penser à des dérogations sur les phytosanitaires :

Les réglementations actuelles sont en effet adaptées au contexte métropolitain mais ne tiennent pas compte du contexte pédoclimatique spécifique de la Guyane. Des dérogations par type de production doivent être appliquées pour rendre économiquement viables certaines productions, aujourd'hui trop concurrencées par des importations de pays n'appliquant pas la même législation.

o Faciliter l'approvisionnement en semences et espèces herbacées adaptées

De la même manière, le contexte pédoclimatique spécifique de la Guyane demande une adaptation de la législation sur les semences. Des semences mieux adaptées sont produites dans les pays voisins, mais ne sont légalement pas accessibles. Entre autres, le riz et les espèces d'herbacés (nécessaire à la mise en place de pâturage pour l'élevage) sont particulièrement concernées.

o Contrôler et bloquer les importations illégales depuis le Surinam et le Brésil : ces dernières engendrent une concurrence déloyale qui porte préjudice aux producteurs Guyanais. Cela pose également la question de la traçabilité des produits. Il serait souhaitable qu'un système garantissant la provenance des aliments soit mis en œuvre et devienne systématique. A Apatou, les producteurs de banane notamment, du fait de la proximité immédiate du Surinam sont fortement impactés : ils se retrouvent obligés de vendre à 0.75€/kg pour pouvoir écouler leur produit à des revendeurs (2€/kg étant le prix moyen en Guyane)

Appuyer la transformation, donner de la plus-value aux productions :

Le premier frein perçu au développement des ateliers de transformation est celui de la capacité à

produire suffisamment pour alimenter en continu un tel outil. La question de la production étant, susmentionné, lié à celle de l'accès au foncier et à la formation.

Partout, l'aspect coopératif et le partage d'expérience sont vus comme intrinsèques à la mise en place de ce type de projet : réfléchir à plusieurs pour planifier au mieux la production et les investissements est un gage de réussite. Sans aller jusqu'à la transformation, la coopération est un aspect souvent mis en avant dans la définition de projets permettant de contribuer à l'autosuffisance alimentaire. Elle peut commencer à une échelle modeste. A Cacao, les agriculteurs ont la volonté d'investir dans une chambre froide en commun pour faciliter le ramassage en se donnant la possibilité de stockage. La transformation est également vu comme un moyen de stabiliser les prix, notamment lors de périodes de surproduction qui entraînent mécaniquement une baisse des prix. Transformer, c'est apporter une plus-value et cela peut également prendre en compte les invendus. Des filières sont à développer.

Il est cependant nécessaire que les projets restent « à taille humaine », cela afin que l'agriculteur soit au centre du projet et puisse maîtriser les coûts et les débouchés.

- Adapter l'accès aux marchés publics, favoriser le « manger local » dans les cantines scolaires : La restauration collective, notamment les cantines, offrent des perspectives notables de débouchés pour les producteurs. Il faut cependant une volonté politique d'adapter les marchés publics à la production guyanaise. En effet, pour les cantines, les appels d'offre sont globaux, par commune, avec l'obligation de fournir des quantités très importantes de produits similaires, ce que la production guyanaise ne permet pas actuellement. L'importation est donc privilégiée. Dans l'attente que les producteurs se structurent et deviennent alors capables de fournir en grosse quantité, qualité et régularité il faudrait imaginer, des contrats moins globaux, peut être directement avec les établissements, permettant aux producteurs de profiter de ce débouché. Afin d'atteindre ces marchés véritablement porteurs, il est utile de mener une véritable discussion entre les acteurs concernés : cantines scolaires, mairies, transformateurs, organisations de producteurs, administration... La mise en place de l'aide aux collectivités, dans le cadre du POSEI, a eu un véritable effet de levier. Il faut donc s'attacher à renforcer ce mécanisme particulièrement performant.

- Sensibiliser/ Eduquer les citoyens à manger local :

Donner accès au foncier, aux formations, au financement, adapter la législation et appuyer la transformation ne favoriseront que partiellement l'autosuffisance alimentaire si les consommateurs ne font pas le choix de manger local. Les mesures citées précédemment ne peuvent avoir qu'un impact positif sur la production et les prix mais il reste que des actions de sensibilisation des citoyens doivent être mises en place dès l'école. Manger local dans les cantines en fait partie. Les agriculteurs ont déjà la volonté de s'impliquer dans des actions de sensibilisation, via des fermes pédagogiques ou des visites d'ateliers de transformations, à destination des scolaires.

- Communiquer sur l'importance stratégique du secteur agricole, sur la diversité des métiers de l'agriculture :

C'est notamment le rôle des syndicats ou des organisations de producteurs qui peuvent agir comme des relais sur l'ensemble du territoire. Des actions de communication et d'informations doivent être menées pour faire connaître les métiers de l'agriculture dans leur globalité ainsi que les formations qui existent. Il y a un potentiel d'emploi à développer. C'est un atout dans un contexte d'explosion démographique et de chômage des jeunes. Atteindre l'autosuffisance alimentaire passe aussi par le développement du secteur dans sa totalité : agriculteurs, commerçants, communicants, gestionnaires, techniciens...

Les pouvoirs publics et les acteurs de l'économie sociale et solidaire pourraient participer à cette action de connaissance du monde agricole par la mise en place de chantiers d'insertion par exemple.

FICHES PROJETS CLASSÉES « PRIORITAIRES »



> Ateliers à organiser soi-même - FDSEA

Sous-thème : Contribuer à un aménagement du territoire plus favorable à l'agriculture

Projet : La mise en place d'une SAFER

Porteur de projet : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Guyane

La FDSEA Guyane a pour mission de représenter et de défendre, sur le plan départemental, les intérêts de la profession agricole dans le domaine moral, technique, social, économique et administratif. Depuis novembre 2017, une chargée de mission anime et gère administrativement la structure.

Contact : Virginie Oddo, Chargée de mission

Mail : fdsea.guyane@yahoo.fr

Téléphone 0694404641

Description du projet :

CONTEXTE

Malgré une forte disponibilité théorique du foncier, avec un Etat propriétaire à 90%, la difficulté de sécurisation du foncier agricole et la faiblesse des aménagements sont perçues comme les premiers frein à la production par la profession. De plus, les attributions de foncier se font sous couvert forestier, ce qui nécessite une mise en valeur agricole et des investissements qui ne sont pas productifs les premières années.

La question de la mise en place de la SAFER est traitée au point 2 du Protocole d'accord relatif au renforcement du secteur agricole de Guyane, signé le 1^{er} avril 2017 par le Préfet, la Ministre des Outre-Mer et les syndicats agricoles guyanais.

OBJECTIFS DU PROJET

Mettre en place une SAFER, outil essentiel à la structuration et la sauvegarde du foncier agricole avec l'appui de la Fédération Nationale des SAFER.

ACTIONS PROPOSÉES

Créer statutairement la SAFER

Faire un diagnostic cartographique

Définir le rôle de l'EPFA et de la SAFER et des modalités de transfert de compétence

Modifier le droit de préemption

Fixer les conditions financières liés au fonctionnement de la SAFER

Embaucher pour garantir le fonctionnement de la SAFER

Freins à lever :

Financer de façon pérenne la structure

Partenariats : CTG, DAAF, EPFA, Chambre d'Agriculture

Financement :

- Temps passé par la chargée de mission FDSEA (prise de contact, organisation des rencontres, rédaction de documents) : 2 636 € pour 200 heures/an
- Réalisation du diagnostic cartographique (3 salariés DAAF, CTG, EPFA / 500 heures/an) : 22 500€
- Organisation des réunions : 1500 €/an

- 26 636€/an

Échéancier :

Mai 2018 : Diagnostique cartographique pour identifier les zones constituant les 20 000 ha de dotation du capital actée aux accords de Guyane

Septembre 2018 : Création d'une SA avec les membres fondateurs en utilisant les statuts types des SAFER et obtention de l'agrément de la structure auprès des ministères de tutelle

Octobre 2018 : Diagnostique cartographique présenté par la DAAF, CTG, EPFA

Novembre 2018 : Validation des emprises constituant les 20 000 ha

Janvier 2019 : AG fondatrice

Mars 2019 : Obtention du droit de préemption

Avril 2019 : Discussion avec les partenaires et actions au niveau législatif pour l'octroi de moyen financier à la structure, notamment viser la dotation de la Safer de terres détenues par l'Etat et destinées à la vente

Juin 2019 : Fixer, avec l'EPFA, les modalités de transfert de compétences vers la SAFER

Aout 2019 : Embauche d'une équipe pour s'assurer du fonctionnement de la structure.

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés : FNSAFER,

Partenaires à mobiliser : EPFA, CTG, DAAF, Chambre d'agriculture

> Ateliers à organiser soi-même - FDSEA

Sous-thème : Améliorer la part de la production locale dans la consommation intérieure : Valoriser et stimuler les productions agricoles guyanaise

Projet : Manger local dans les cantines scolaires

Porteur de projet : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Guyane

La FDSEA de Guyane a pour mission de représenter et de défendre, sur le plan départemental, les intérêts de la profession agricole dans le domaine moral, technique, social, économique et administratif. Depuis novembre 2017, une chargée de mission anime et gère administrativement la structure.

Contact : Virginie ODDO, Chargée de mission

Mail : fdsea.guyane@yahoo.fr

Téléphone 0694404641

Description du projet :

CONTEXTE

L'approvisionnement des cantines scolaires offre des perspectives notables de débouchés pour les producteurs. Cependant, les appels d'offre sont globaux avec l'obligation de fournir des quantités importantes de produits similaires, ce que la production guyanaise ne permet pas actuellement. L'importation est donc privilégiée. Cela pose le problème de la dépendance aux importations et des coûts liés et celui de l'éducation des jeunes à manger local. Le projet s'inscrit dans la logique de la stratégie d'intervention du programme POSEI de 2017 (programme portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des régions Ultrapériphériques), ainsi que dans l'instruction technique DGPE/SDFE/2017-1001 du Ministère de l'Agriculture.

OBJECTIFS DU PROJET

Repenser les appels d'offres pour l'approvisionnement des cantines scolaires afin d'ouvrir ce débouché aux producteurs guyanais, cela en fixant des normes d'hygiène et de qualité.

Par ce biais, motiver le renforcement progressif des organisations de producteurs, qui deviendrait de plus en plus capable de fournir en grosse quantité, qualité et régularité.

Eduquer les jeunes à consommer local.

ACTIONS PROPOSÉES

- 1) Voyage d'étude pour voir des collectivités locales ayant des projets similaires
- 2) Discussion entre les partenaires et avec la CTG
 - Négocier et mettre en œuvre des appels d'offres plus avantageux pour les producteurs guyanais.
 - Penser par pallier (calendrier à fixer jusqu'en 2022) pour donner les moyens et le temps aux organisations de producteurs pour se renforcer.
- 3) Mener des actions de sensibilisation et d'éducation dans les établissements scolaires partenaires : promouvoir les recommandations de consommation établies par le Programme National Nutrition Santé (PNNS) et améliorer la connaissance des filières et des produits agricoles.

Freins à lever :

La nature des contrats proposés par les marchés publics et les délais de paiement des fournisseurs trop long

La faiblesse des organisations de producteurs et des niveaux de production

Partenariats à nouer : Cantines et établissements scolaires, mairies, organisation de producteur, fondation BEL

- Financement Investissement sur le projet :
- Action 1 : 5 500 € pour un voyage d'une semaine pour 3 personnes
 - Action 2 :
 - o Temps passé par la chargée de mission FDSEA (prise de contact, organisation des rencontres, rédaction de documents) : 2 636 € pour 200 heures/an
 - o Déplacements, organisation de réunions avec les partenaires : 1000 €/an
 - o Séminaire la première année : 2 500 €
 - Action 3 : Animation pédagogique : 12 000 € pour 200 heures d'intervention/an, (le coût prend en compte les temps de préparation hors présentiel)
 - **23 636€ la première année (voyage d'étude) et 15 636€/an.**

- Échéancier :
- Mai 2018** : Voyage d'étude
 - Juin- Août 2018** : Recherche d'établissements / communes/ OP partenaires
 - Septembre 2018** : Etat des lieux des approvisionnements des cantines scolaires dans les communes partenaires.
 - Novembre 2018** : Début des discussions entre les partenaires pour repenser les contrats d'approvisionnements des cantines scolaires et fixer un calendrier d'approvisionnements, déterminant des seuils progressifs en termes de quantité/ qualité/ régularité, des OP jusqu'en 2022.
 - Janvier 2019** : Faire venir un intervenant extérieur à la Guyane et un nutritionniste sur un séminaire avec les partenaires et la CTG.
 - Février 2019** : Présentation et démarrage du plan d'action.
 - Mars 2019 – décembre 2022** : Les organisations de producteurs fournissent les établissements partenaires selon le calendrier établie.
 - Mars 2019 – décembre 2022** : Animation pédagogique dans les établissements partenaires

PARTENAIRES

Partenaires à mobiliser : Fondation BEL (appel à projet « Le soutien à des actions pédagogiques en faveur d'une alimentation saine et équilibrée »), collectivités locales, cantines et établissement scolaires, organisations de producteur

Annexe

Tome 1 - Présentation générale du programme

Page 26 sur 44

3. STRATÉGIE D'INTERVENTION

3.1. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'agriculture des DOM dispose donc de nombreux atouts, mais reste néanmoins soumise aux aléas climatiques et structurels particuliers des régions tropicales, à la forte concurrence des produits importés pour certaines filières et demeure dépendante des politiques nationales et communautaires.

La stratégie du programme présenté se fonde sur l'objectif central de promotion d'une agriculture durable dans les départements d'outre-mer. Les mesures proposées doivent permettre d'assurer d'une part le maintien des productions d'exportation (banane et canne à sucre) qui jouent un rôle central dans l'emploi et la structuration du milieu rural insulaire, et d'autre part le développement des productions de diversification dans les filières animales et végétales afin de couvrir les besoins de la consommation locale et de percer des niches à l'export pour les produits tropicaux.

Dans ces conditions, cette stratégie pour un développement agricole durable dans ces régions se définit selon les priorités suivantes :

- améliorer encore la compétitivité de l'agriculture et des industries agroalimentaires en prenant pleinement en compte leurs contraintes spécifiques, notamment celles liées à l'éloignement et à l'insularité ;
- consolider une agriculture de proximité au service du marché local, pour une meilleure cohésion économique et sociale des populations ;
- tracer de nouvelles perspectives de diversification, de valeur ajoutée et d'exportation pour l'ensemble des filières ;
- s'appuyer sur le caractère multifonctionnel de l'agriculture des DOM pour poursuivre un aménagement équilibré et durable du territoire rural, notamment en protégeant l'environnement et en préservant les ressources naturelles.

Extrait du POSEI France, 2017 (P26)

> Ateliers à organiser soi-même - FDSEA

Sous-thème : Améliorer la part de la production locale dans la consommation intérieure : Valoriser et stimuler les productions agricoles guyanaise

Projet : Diversifier les débouchés, créer de la valeur ajoutée, favoriser le « manger local » : transformer les surplus des producteurs

Porteur de projet : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Guyane

La FDSEA Guyane a pour mission de représenter et de défendre, sur le plan départemental, les intérêts de la profession agricole dans le domaine moral, technique, social, économique et administratif. Depuis novembre 2017, une chargée de mission anime et gère administrativement la structure.

Contact : Virginie ODDO, Chargée de mission

Mail : fdsea.guyane@yahoo.fr

Téléphone 0694404641

Description du projet :

CONTEXTE

En Guyane, l'agro transformation est très peu développée, notamment à cause d'une capacité à produire insuffisante pour alimenter en continu de telles structures. En même temps, la transformation est vu comme un moyen de stabiliser les prix, notamment lors de périodes de surproduction. Transformer c'est apporter une plus-value et cela peut également prendre en compte les invendus des marchés de producteurs : Une filière « à taille humaine », où l'agriculteur maîtrise les coûts et les débouchés, est à développer. Le projet s'inscrit dans la logique de la stratégie d'intervention du programme POSEI de 2017 (programme portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des régions Ultrapériphériques).

OBJECTIFS DU PROJET

Mise en place d'une Organisation de Producteur pour accompagner les agros transformateurs, notamment sur la phase d'approvisionnement par les producteurs.

ACTIONS PROPOSÉES

- Sensibiliser/ former les producteurs du marché à l'intérêt économique, écologique et d'image de revaloriser leurs surplus et de limiter les gaspillages.
- Former/ appuyer les producteurs et es transformateurs souhaitant se saisir du dispositif sur
 - o L'organisation d'un système de collecte
 - o Le montage d'une structure de transformation adaptée
 - o Le cadre administratif
- Communication vers le grand public sur le projet et la commercialisation des produits.

Freins à lever :

Mettre en relation durablement des producteurs et des transformateurs

Tenir compte du caractère aléatoire de la nature et de la quantité des surproductions.

Trouver des consommateurs, fidéliser

Partenariats à nouer : producteurs, transformateurs

Financement :
▪ Temps passé par un chargé de mission, à recruter à mi-temps (prise de contact, organisation des rencontres, création et suivi administratif de l'OP) : 16 000/an
▪ Formation et suivi des producteurs et des transformateurs partenaires : 20 000 € pour 100h/an pour 10 personnes formées
▪ Coût lié à la communication auprès des consommateurs pour faire connaître les produits et le concept de valorisation des surplus : 1000€/an
4) 37 000€/an

Échéancier :
Septembre 2018 : Recrutement du chargé de mission
Septembre 2018 – Décembre 2018 : Campagne de sensibilisation/ d'information à destination des producteurs et des transformateurs pour arriver à un groupe de personnes intéressées par le projet.
Décembre 2018 : Création de l'Organisation de Producteurs
Janvier 2019 – Mars 2019 : Diagnostic de la nature, des quantités et autres caractéristiques des surplus et étude des possibilités de transformation/ commercialisation
Septembre 2019 : Formation VIVEA des producteurs et des agro-transformateurs sur la mise en place d'un dispositif efficace
Octobre 2019 – Mars 2020 : 1ere essai et campagne de communication auprès du grand public
Avril 2020 : Bilan de la 1ere phase et réajustement
Janvier 2021 : Bilan de la 2eme phase et étude de la possibilité de diffuser plus de producteurs et d'agro transformateurs.

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés : VIVEA

Partenaires à mobiliser : Producteurs, agro transformateurs

Annexe : Extrait du POSEI France, 2017 (P26)

Tome 1 - Présentation générale du programme

Page 26 sur 44

3. STRATÉGIE D'INTERVENTION

3.1. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'agriculture des DOM dispose donc de nombreux atouts, mais reste néanmoins soumise aux aléas climatiques et structurels particuliers des régions tropicales, à la forte concurrence des produits importés pour certaines filières et demeure dépendante des politiques nationales et communautaires.

La stratégie du programme présenté se fonde sur l'objectif central de promotion d'une agriculture durable dans les départements d'outre-mer. Les mesures proposées doivent permettre d'assurer d'une part le maintien des productions d'exportation (banane et canne à sucre) qui jouent un rôle central dans l'emploi et la structuration du milieu rural insulaire, et d'autre part le développement des productions de diversification dans les filières animales et végétales afin de couvrir les besoins de la consommation locale et de percer des niches à l'export pour les produits tropicaux.

Dans ces conditions, cette stratégie pour un développement agricole durable dans ces régions se définit selon les priorités suivantes :

- améliorer encore la compétitivité de l'agriculture et des industries agroalimentaires en prenant pleinement en compte leurs contraintes spécifiques, notamment celles liées à l'éloignement et à l'insularité ;
- consolider une agriculture de proximité au service du marché local, pour une meilleure cohésion économique et sociale des populations ;
- tracer de nouvelles perspectives de diversification, de valeur ajoutée et d'exportation pour l'ensemble des filières ;
- s'appuyer sur le caractère multifonctionnel de l'agriculture des DOM pour poursuivre un aménagement équilibré et durable du territoire rural, notamment en protégeant l'environnement et en préservant les ressources naturelles.

> Ateliers à organiser soi-même - FDSEA

Sous-thème : Améliorer la part de la production locale dans la consommation intérieure : Valoriser et stimuler les productions agricoles guyanaise

Projet : Mise en place d'une fédération départementale de Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA)

Porteur de projet : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Guyane

La FDSEA de Guyane a pour mission de représenter et de défendre, sur le plan départemental, les intérêts de la profession agricole dans le domaine moral, technique, social, économique et administratif. Depuis novembre 2017, une chargée de mission anime et gère administrativement la structure.

Contact : Virginie Oddo, Chargée de mission

Mail : fdsea.guyane@yahoo.fr

Téléphone 0694 40 46 41

Description du projet :

CONTEXTE

Face à l'évolution du métier d'agriculteur et aux nécessaires investissements de plus en plus conséquents, notamment en termes de matériel, les CUMA permettent, par une approche collective, de réaliser des économies à l'échelle individuelle donc de gagner en productivité. En Guyane, ces structures sont peu nombreuses et souffrent d'un déficit de gestion. Renforcer les CUMA existantes, en créer de nouvelles et les fédérer au sein d'une structure départementale permettrait de gagner en efficacité et influencer positivement les productions. De plus, ces structures auraient pour effet une optimisation des subventions FEADER sur les matériels.

OBJECTIFS DU PROJET

- 1) Stimuler la création de CUMA et renforcer celles existantes
- 2) Financer durablement les CUMA et une Fédération départementale de CUMA
- 3) Mise en place d'une fédération départementale de CUMA avec l'embauche d'un animateur.

ACTIONS PROPOSÉES

- Formation VIVEA sur la mise en place et la gestion d'une CUMA : Repérer et suivre des groupes d'agriculteurs qui souhaitent s'organiser en CUMA sur le territoire.
- Création et financement sur trois ans d'une fédération départementale des CUMA, notamment via le financement d'un poste d'animateur FDCUMA (discussion DAAF et CTG)
- Discussion avec les banques agricoles (Crédit Agricole, Groupama), et la CTG sur les possibilités de financement des matériels achetés en CUMA.

Freins à lever :

Financements durables des CUMA : perspective d'embauche de salariés CUMA

Agriculteurs formés et informés sur les systèmes de CUMA

Partenariats clés : VIVEA, Agriculteurs, FNCUMA, Banques, CTG

- Financement :
- 5) Poste d'animateur FDCUMA (suivi des CUMA sur le territoire, création et animation d'un réseau) : 33 000/an
 - 6) Formation VIVEA des agriculteurs : 40 000€ pour 100 heures/an pour 20 agriculteurs
 - 7) Déplacements, organisation de réunions avec les partenaires : 1000 €/an
 - **74 000€/an**

Échéancier :

Mars 2018 : Formation et information auprès des agriculteurs sur le sujet de la CUMA. Suivi des projets de CUMA sur le territoire

Mars 2018 - Septembre 2019 : Discussion avec les banques et la CTG, avec l'appui de la FNCUMA sur les possibilités de financements et mise en œuvre de solutions pérennes pour le financement d'un poste d'animateur CUMA sur 3 ans.

Septembre 2019 : Création d'une FDCUMA et recrutement d'un animateur FNCUMA

Janvier 2020 : Discussion avec les banques agricoles (Crégit Agricole, Goupama), et la CTG sur les possibilités de financement des matériels achetés en CUMA

PARTENAIRES

Partenaire mobilisé

FNCUMA

Partenaires à mobiliser

CUMA locales, CTG, DAAF, Crédit Agricole, Groupama



Contact FDSEA :
Virginie Oddo, Chargée de mission,
fdsea.guyane@yahoo.fr